

FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL
LIGUE DE FOOTBALL DE LA WILAYA DE SKIKDA
COMMISSION DE DISCIPLINE

Procès-Verbal N°05 Du 23 Janvier 2024.

Saison 2023/2024.

Membres Présents/

- BENCHAABEN A/Jalil (Président).
- GUEDDAH Farid (Secrétaire).
- MESKINE Ahcene (Membre).
- RALID Chaabane (Membre).

Affaire n°20 / Rencontre J.B.M.S / I.R.B.C (S) du 18 Janvier 2024.

Joueurs/

-YOUNES Mohamed (JBMS) Lic. N°0124 est suspendu un (01) match ferme pour cumul de carton (C.D + J.D) + 5.000 DA amende payable dans un mois.

-DJEBIEN Nabil (IRBC) Lic. N°0760 Avertissement (CAS).

Affaire n°21 / Rencontre J.J.A / C.S.B (S) du 19 Janvier 2024.

Joueurs/

-MERADJI Rami (JJA) Lic. N°0672 Avertissement (CAS).

-BOUSSAHA Aymen (CSB) Lic. N°0380 Avertissement (CAS).

Affaire n°22 / Rencontre F.C.T / J.H.K (S) du 19 Janvier 2024.

Joueurs/

-LAMDA Amir (JHK) Lic. N°0200 est suspendu un (01) match ferme pour cumul de carton.

-LALLOUCHE Mohamed (FCT) Lic. N°1406 est suspendu un (01) match ferme pour cumul de carton (J.D + C.D) + 5.000 DA amende payable dans un mois.

-KHOUALED Abderahmen (JHK) Lic. N°0411 Avertissement (CAS).

-CHOUGUI Khaled (JHK) Lic. N°1111 Avertissement (CAS).

Affaire n°23 / Rencontre M.A.T / A.S.M (S) du 20 Janvier 2024.

Joueurs/

-LEBZIZ Mohamed Iamine (ASM) Lic. N°0348 Avertissement (CAS).

-FOURAH Badr-eddine (ASM) Lic. N°299 Avertissement (CAS).

-CHERIFI Salah (ASM) Lic. N°0983 Avertissement (CAS).

Affaire n°24 / Rencontre J.S.B.B.L / A.R.M.S (S) du 20 Janvier 2024.

Joueurs/

-RAMDANI Ala-eddine (ARMS) Lic. N°0353 Avertissement (CAS).

-AOUATI Bilel (JSBBL) Lic. N°0642 Avertissement (CAS).

-IDRISSI Oussama (JSBBL) Lic. N°0648 Avertissement (CAS).

Affaire n°25 / Rencontre C.R.M.S / W.J.S (S) du 20 Janvier 2024.

Joueurs/

-DAIF Massinissa (WJS) Lic. N°0015 est suspendu un (01) match ferme pour cumul de carton.

-BOULASSEL Housseem (WJS) Lic. N°0234 Avertissement (CAS).

-BOUAZIZ Malek (WJS) Lic. N°0012 Avertissement (CAS).

-BOUMALI Rami (CRMS) Lic. N°0239 Avertissement (CAS).

Affaire n°26 / Rencontre J.S.B.A / N.R.I.F(S) du 20 Janvier 2024.

Joueurs/

-MEKSEN Ihab (NRIF) Lic N°2002, cinq milles dinars (5.000 DA) amende pour contestation de décision payable dans un mois.

-SEBBAGH Firas (NRIF) Lic. N°2011 Avertissement (CAS).

-BENAREF Islem (JSBA) Lic. N°0165 Avertissement (CAS).

-BENBOUCHINI Haitem (JSBA) Lic. N°0141 Avertissement (CAS).

Affaire n°27 / Rencontre E.M.A.B / C.A.H.H (S) du 19 Janvier 2024.

Joueurs/

-BOUSSEKINE Ayoub (EMAB) Lic. N°2243 Avertissement (CAS).

-MEZGHICHE Yasser (EMAB) Lic. N°1717 Avertissement (CAS).

-HERMOUCHE Bachir (CAHH) Lic. N°2306 Avertissement (CAS).

-CHEKROUD Abdelatif (CAHH) Lic. N°0437 Avertissement (CAS).

Affaire n°28 / Rencontre U.S.E / E.S.M (S) du 19 Janvier 2024.

Joueurs/

-BOUKRAINE Ali (ESM) Lic. N°0982 Avertissement (CAS).

-LAIB Ali (USE) Lic. N°2291 Avertissement (CAS).

Affaire n°29 / Rencontre J.S.A.M / E.O.K (S) du 20 Janvier 2024.

Joueurs/

-KHELIFA Abdenour (EOK) Lic. N°0997 Avertissement (CAS).

-BOUHBIB Ayoub (JSAM) Lic. N°0916 Avertissement (CAS).

Affaire n°30 / Rencontre C.R.D / E.S.O.T (S) du 21 Janvier 2024.

Joueurs/

-BOUAITA Ahmed (CRD) Lic. N°1689 Avertissement (CAS).

-TOUIL Amine (ESOT) Lic. N°1647 Avertissement (CAS).

-FENGHOUR Hamza (ESOT) Lic. N°2325 Avertissement (CAS).

-KHEMIS Imed-eddine (ESOT) Lic. N°2040 Avertissement (CAS).

Affaire n°31 / Rencontre N.R.B.C / C.R.B.K (S) du 21 Janvier 2024.

Joueur/

-ABDENOURI Samir (CRBK) Lic. N°1900 Avertissement (CAS).

Affaire n°32. MATCHS RETARDS.

-Attendu que les équipes qui reçoivent ont eu l'aval des autorités compétentes des communes à utiliser leurs stades.

-Attendu que ces clubs ont fait toutes les démarches réglementaires d'avant les rencontres.

-Attendu que le jour des matchs, les deux équipes plus les officiels étaient présents devant les stades.

-Attendu le refus catégorique (par certains responsables de stades) l'accès aux équipes prétendant des instructions de leurs hiérarchies.

-Après étude de ses affaires, la commission de discipline a constaté que ces équipes (qui sont aux nombres de quatre) ont été victimes de l'abus des responsables des communes (APC + Service d'ordre) et a décidé de transmettre le dossier à la commission d'organisation sportive (C.O.S) pour reprogrammer les rencontres suivantes :

J.S.Ben Azzouz – C.S.Boumaiza, M.Om Toub – F.C.Tamalous, J.Hamadi Krouma – I.R.B.Chraia et E.S.Om Toub – N.R.C.Bin el ouidene.

